

Département de la Meuse
Arrondissement de Verdun – Canton d'Etain
Commune de Thillot sous les Côtes
6 place de la Mairie – 55210 THILLOT SOUS LES CÔTES
mairiedethillot@gmail.com-03.29.89.32.77

Procès-Verbal – Séance du 22 août 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt- deux août à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Thillot sous les Côtes, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi MICHEL, Maire.

Date de la convocation		Etaient présents, tous les conseillers sauf :
Nombre de membres élus	11	Etaient absents:/ Eric Secret – Nicolas Jeannin Jean-Claude Milet
Nombre de membres en fonction	10	
Nombre de conseillers présents	7	1 Procuration:/ Colette Reyter
Nombre de suffrages exprimés	8	

Le Conseil note la présence de Mme Isabelle Dufossé, secrétaire de mairie.

Le Quorum est atteint le Conseil peut valablement délibérer.

Le Procès-Verbal du 10 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance

- Délibération : Déplacement compteur d'eau ancienne école
- Délibération : Travaux de maçonnerie hangar
- Délibération : Achat hangar
- Divers

1° Déplacement du compteur d'eau de l'ancienne école

Etape indispensable, dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'ancienne Ecole. Travail chiffré à 4 390 € hors taxe par la Société SIELL en charge de cette opération.

Proposition : Déplacement compteur d'eau ancienne école : 4 390 € hors taxes		
Pour	Contre	Abstentions
8	-	-

2° Travaux de maçonnerie hangar

Proposition : Travaux de maçonnerie hangar réalisés par MF CONSTRUCTION : 15 000 € toutes taxes comprises

Pour	Contre	Abstentions
8	-	-

3° Achat hangar

Compte-tenu des prix très élevés pour la réalisation d'un garage en « dur », le Conseil Municipal, en date du 10 avril 2025 avait opté pour un hangar métallique.

Deux possibilités :

- 11 000 € toutes taxes comprises (hangar non isolé)
- 17 000 € toutes taxes comprises (hangar isolé)

Le Conseil Municipal retient la première proposition.

Proposition : Achat hangar : 11 000 € toutes taxes comprises

Pour	Contre	Abstentions
8	-	-

4° Divers

4.1 Panneau Pocket

Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'abonnement à Panneau Pocket sur 3 ans. Coût : 390 € toutes taxes comprises, 6 mois en sus offerts. Le Conseil n'y voit pas d'objection.

4.2 Logement au-dessus de la mairie

Monsieur le Maire informe que la locataire a donné son préavis de 3 mois et que le logement sera libre à compter du 1^{er} novembre 2025.

Compte-tenu des travaux de réhabilitation de l'ancienne école qui vont également impacter le secrétariat de la mairie, l'idéal serait de ne pas proposer ce logement à la location dans l'immédiat. Cette résolution permettrait le déménagement du secrétariat dans cet appartement le temps des travaux. Pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, la mairie s'adaptera.

Le Conseil approuve cette décision.

4.2 Elagage du tilleul, chemin du Tilleul

Monsieur le Maire informe que l'élagage du Tilleul (évoqué lors d'un précédent Conseil Municipal) interviendra au courant de l'automne.

4.3 Porte de l'Eglise

Monsieur le Maire informe que la porte de l'Eglise sera prochainement repeinte (évoqué lors d'un précédent Conseil Municipal). La couleur rouge bordeaux est préconisée.

4.4 Chemin du Charot

Monsieur le Maire informe que les travaux vont enfin démarrer, l'entreprise Verdun ayant pris du retard, suite à l'intervention de tiers qui ne souhaitaient pas voir débiter les travaux le 1^{er} juillet 2025.

4.5 Faux et usage de faux

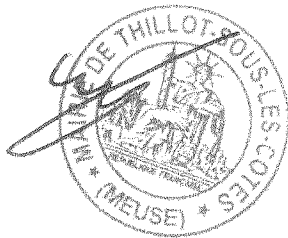
Monsieur le Maire confirme que le dossier n'a pas été classé sans suite et que l'audience devant le Tribunal se tiendra le 15 octobre prochain.

4.6 Démission de la secrétaire de mairie

Monsieur le Maire informe du départ de Mme Isabelle Dufossé, secrétaire de mairie, première semaine de novembre 2025, en raison d'un poste à temps complet à la mairie de Fresnes en Woëvre.

Michel REMI

Maire



Elisabeth SCHMIT

Secrétaire de Séance